
Microprogramme de 1er cycle en mines et gestion environnementale - 0834

RESPONSABLE :

Mamert Mbonimpa
819 762-0971 poste 2618

SCOLARITÉ :

15 crédits, Premier cycle

OBJECTIFS :

Ce microprogramme en mines et gestion environnementale vise le développement de la formation et des compétences professionnelles, principalement des travailleurs du domaine minier. Il vise à développer les compétences en matière de gestion de l'environnement en intégrant les aspects relatifs à la caractérisation environnementale, l'instrumentation des sites, le traitement de minerais et des effluents miniers, les polluants atmosphériques, la gestion des résidus miniers, et la végétalisation des sites. Tous ces aspects sont étudiés en prenant en considération l'aspect légal au Québec qui cadre les activités minières.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent, et œuvrer dans le domaine de l'environnement minier.

Base expérience

Posséder les connaissances requises et avoir une expérience pertinente dans le domaine minier.

PLAN DE FORMATION :

| | |
|---------|---|
| EVM1006 | Auscultation des ouvrages en environnement minier (2 cr.) * |
| EVM1007 | Traitement des eaux minières contaminées (2 cr.) * |
| EVM1008 | Caractérisation environnementale de rejets miniers et de minerais (2 cr.) * |
| EVM1009 | Traitement des minerais : défis et opportunités en environnement minier (2 cr.) * |
| EVM1010 | Méthodes de gestion des résidus miniers fins (2 cr.) * |
| EVM1011 | Végétalisation des sites miniers (2 cr.) * |
| EVM1012 | Polluants atmosphériques miniers (2 cr.) * |
| EVM1013 | Règlementation environnementale minière (1 cr.) * |

*: Disponible à distance

